



Commission canadienne  
de sûreté nucléaire

Canadian Nuclear  
Safety Commission

Canada

Rencontre avec le rapporteur spécial des Nations Unies

# Exigences en matière de sûreté nucléaire



4 juin 2019

# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Commission canadienne de sûreté nucléaire

- Créée en mai 2000 en vertu de la ***Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*** pour :
  - réglementer l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires
  - respecter les engagements internationaux du Canada
  - informer objectivement le public
- Relève du Parlement par l'entremise du ministre des Ressources naturelles
- Responsable des évaluations environnementales des projets du secteur nucléaire en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012*

***Plus de 70 ans de sûreté nucléaire***



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Les quatre grandes priorités de la CCSN

1. Adopter une approche moderne de la réglementation du secteur nucléaire
2. Être un organisme de réglementation de confiance
3. Maintenir notre influence mondiale dans le secteur nucléaire
4. Accroître l'efficacité de la direction

***Nous préparons l'avenir***



# Exigences en matière de sûreté nucléaire



## COMMISSION INDÉPENDANTE

Tribunal administratif quasi judiciaire

Agent de la Couronne (obligation de consulter)

Commissaires indépendants et nommés à temps partiel

Audiences de la Commission : publiques et diffusées sur le Web

Tout membre du public peut intervenir devant la Commission

Programme de financement des participants à l'intention du public

Décisions pouvant faire l'objet d'une révision par la Cour fédérale

***Audiences publiques tout au long du cycle de vie de l'installation***

# Exigences en matière de sûreté nucléaire

La CCSN réglemente l'ensemble des installations et activités nucléaires au Canada tout au long de leur cycle de vie



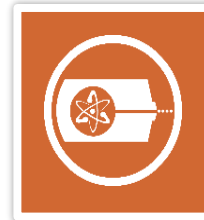
Mines et usines de concentration d'uranium



Fabrication et traitement du combustible d'uranium



Centrales nucléaires



Traitement des substances nucléaires



Applications industrielles et médicales



Activités de recherche et d'enseignement nucléaires



Transport de substances nucléaires



Sûreté nucléaire et garanties



Contrôles de l'importation et de l'exportation



Installations de gestion des déchets

# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Cadre et philosophie de réglementation de la CCSN

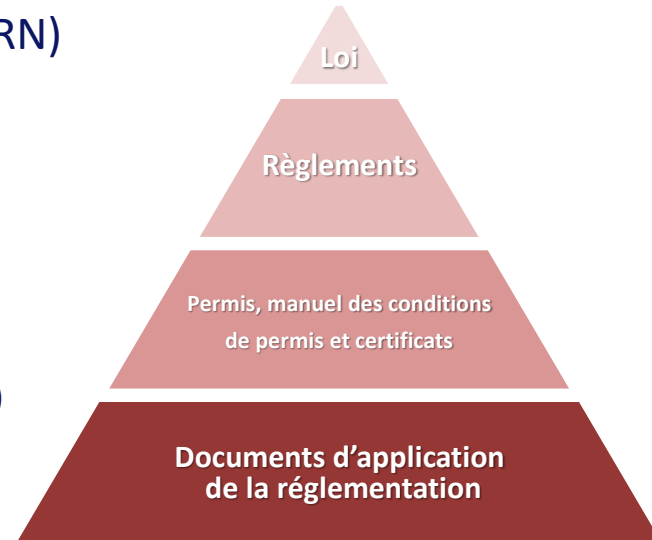
- La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* constitue la loi habilitante
- La Commission établit des règlements dans le cadre d'un processus transparent
- Les exigences en matière de réglementation sont mises à jour de façon continue selon un processus systématique et transparent
  - adoption de normes nationales et internationales dans le cadre de réglementation
  - harmonisation aux normes de l'AIEA
  - accueil régulier de missions d'examen par les pairs de l'AIEA
- Consultations exhaustives auprès de toutes les parties intéressées et des groupes autochtones
- Philosophie de réglementation axée sur le risque



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Surveillance et conformité réglementaires

- *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires (LSRN)* et règlements connexes
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012* et autres lois sur l'environnement
- Exigences d'autorisation de la Commission
  - conditions de permis
  - documents d'application de la réglementation (REGDOC) et normes
- Activités de vérification de la conformité menées par le personnel de la CCSN
  - vérification, évaluation, inspection et application de la loi



***Cadre de réglementation clair et rigoureux***

# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Documents d'application de la réglementation relatifs aux déchets



- Publiés récemment
  - REGDOC-2.11, *Cadre canadien pour la gestion des déchets radioactifs et les plans de déclassement* (publié en décembre 2018)
  - REGDOC-2.11.1, *Gestion des déchets, tome II : Gestion des stériles des mines d'uranium et des résidus des usines de concentration d'uranium* (publié en novembre 2018)
- En cours d'élaboration
  - orientation sur la caractérisation des sites pour les dépôts en formations géologiques profondes
  - REGDOC-2.11.1, *Gestion des déchets, tome I : Gestion des déchets radioactifs*
  - REGDOC-2.11.1, *Gestion des déchets, tome III : Dossier de sûreté pour la gestion à long terme des déchets radioactifs, version 2*
  - planification du déclassement (révision)



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Normes du Groupe CSA relatives aux déchets nucléaires

- L'Association canadienne de normalisation (Groupe CSA) est un organisme sans but lucratif qui réunit des représentants du gouvernement, de l'industrie et de groupes de consommateurs
- Normes CSA visant les déchets radioactifs publiées récemment
  - CSA N292.0-14 - *Principes généraux pour la gestion des déchets radioactifs et du combustible irradié*
  - CSA N292.1-16 - *Stockage en piscine du combustible irradié et autres matières radioactives*
  - CSA N292.2-13 - *Entreposage à sec provisoire du combustible irradié*
  - CSA N292.3-14 - *Gestion des déchets radioactifs de faible et de moyenne activité*
  - CSA N292.5-11 - *Ligne directrice sur l'exemption ou la libération du contrôle réglementaire des matières contenant ou susceptibles de contenir des substances nucléaires*
  - CSA N294-09 - *Déclassement des installations contenant des substances nucléaires*
  - CSA N292.6-18 - *Long-term management of radioactive waste and irradiated fuel* (en anglais)
- En cours d'élaboration
  - CSA N292.7 - *Disposal of radioactive waste and irradiated Fuel* (titre proposé, en anglais)



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Résultats de la participation du Canada à la sixième réunion d'examen de la Convention commune – pratiques exemplaires

- Le Canada a été salué pour une bonne pratique relevée lors de la réunion d'examen
- Seulement six bonnes pratiques ont été reconnues parmi les pratiques de toutes les parties contractantes
- Le Canada a été reconnu pour son ouverture et sa transparence, plus particulièrement dans les possibilités de participation du public à l'égard des rapports annuels sur le rendement des titulaires de permis (rapports de surveillance réglementaire), qui sont indépendants de tout processus de délivrance de permis

*\* Sixième réunion d'examen de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs*



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## La sixième réunion d'examen a aussi fait ressortir d'autres bonnes pratiques du Canada

- Ouverture et transparence grâce aux audiences publiques de la Commission; au Programme de financement des participants de la CCSN; aux occasions régulières de participation du public tout au long de la période d'autorisation; et à l'exigence réglementaire de la CCSN obligeant les titulaires de permis à établir et à mettre en œuvre des programmes d'information et de divulgation publiques proactifs
- Programme indépendant de surveillance environnementale (PISE) de la CCSN
  - permet de vérifier de manière indépendante que l'environnement autour des installations nucléaires réglementées est sécuritaire
  - tient compte des connaissances des peuples autochtones dans l'élaboration du plan d'échantillonnage et établit ou met à jour les résultats de référence pour les données environnementales; présente les résultats sous forme de rapports et d'une carte interactive, disponibles sur le site Web public de la CCSN
- Intégration des connaissances autochtones aux données scientifiques dans le processus de sélection d'un site pour le dépôt géologique en profondeur servant au stockage du combustible usé
  - engagement de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), dans sa *Politique sur le savoir autochtone*, à ce que les connaissances autochtones guident toutes ses activités de travail
  - planification et exécution d'enquêtes sur le terrain tenant compte de l'importance des cérémonies et de la participation des guides autochtones locaux et des aînés détenteurs de connaissances
  - forte représentation autochtone au sein de la SGDN, et formation sur la sensibilisation à la culture offerte régulièrement à la SGDN, aux employés, aux entrepreneurs et aux membres des collectivités participant au processus de sélection d'un site



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Un organisme de réglementation ouvert et transparent

- Tient des activités de mobilisation communautaire
- Assume l'**obligation de consulter** les peuples autochtones et le maintien de l'honneur de la Couronne
- Engagé à forger des relations positives à long terme avec les communautés autochtones
- Le public et les groupes autochtones sont invités à participer aux séances de la Commission, aux évaluations environnementales et aux examens des demandes de permis (bon nombre d'audiences sont tenues dans les collectivités locales visées, dans la mesure du possible)
- L'information de nature réglementaire et environnementale, et les renseignements sur la sûreté nucléaire sont publiés sur le site Web et les plateformes de médias sociaux de la CCSN
- Les titulaires de permis sont tenus de maintenir un programme de communication avec le public

***La CNSC est déterminée à bâtir la confiance***



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Processus environnemental

- Aux termes de la LCEE de 2012, la CCSN est l'autorité responsable des évaluations environnementales (EE) visant les projets nucléaires
- En vertu de la LSRN, la CCSN est tenue d'évaluer l'impact environnemental des projets avant que toute décision d'autorisation ne soit rendue
- Si la portée d'un projet proposé justifie la tenue d'une EE, un processus exhaustif est mené et comprend :
  - un examen public permettant de recueillir les commentaires ou questions concernant l'énoncé provisoire des incidences environnementales (EIE) présenté par le promoteur du projet
  - une audience publique est tenue si l'EIE final répond aux questions soulevées dans le cadre de l'examen public
  - la Commission rend sa décision à l'issue de l'audience; si le projet est autorisé, la Commission émet un ensemble de conditions de permis qui doivent être respectées tout au long de la durée de vie du projet afin de protéger l'environnement



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Mobilisation et consultation des Autochtones



**Obligation de consulter  
(droits et/ou traités des Autochtones)**

**Mobilisation plus vaste / Établissement de relations**

**Relation de nation à nation fondée sur la reconnaissance et  
la mise en œuvre des droits, du respect, de la collaboration et  
du partenariat**

# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Pratiques exemplaires de la CCSN en matière de consultation et de mobilisation des Autochtones



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Initiatives de mobilisation des Autochtones

- Le personnel de la CCSN se rend dans les communautés pour régler les questions de réglementation avant les audiences et pour favoriser le développement de relations
- La CCSN élabore des mandats pour soutenir la mobilisation continue des groupes autochtones et a signé de tels mandats avec deux groupes établis dans la région des installations nucléaires de Bruce
- Le Programme indépendant de surveillance environnementale (PISE) consiste à prélever et à analyser des échantillons dans les zones accessibles au public qui se trouvent près des installations, et à en mesurer la teneur en substances radiologiques et non radiologiques (dangereuses). On encourage les groupes autochtones de la région à participer, à observer le processus et à poser des questions
- La CCSN s'efforce de comprendre les connaissances traditionnelles des Autochtones et à les intégrer à sa base de données probantes





# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Programme de financement des participants

- Établi en 2011 pour favoriser la participation du public, des groupes autochtones et des organismes sans but lucratif aux processus réglementaires de la CCSN afin d'apporter des renseignements utiles à la Commission au moyen d'interventions éclairées sur des sujets précis
- Aide à soutenir la mission de la CCSN d'être un organisme de réglementation fiable, indépendant, ouvert et transparent



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Le PFP en bref

- Exigé en vertu de la LSRN et de la LCEE de 2012
- Le budget du PFP s'établit à **925 000 \$/année**; il s'agit d'un **programme à recouvrement des coûts**
- Un **comité indépendant** examine les demandes de financement et formule des recommandations à la CCSN
- Les occasions de financement font l'objet d'une **vaste publicité**, et les annonces sont traduites dans les langues des peuples autochtones visés, le cas échéant (p. ex., annonces radio crie et dénéés dans le Nord de la Saskatchewan)
- Le programme a été élargi de manière à fournir un soutien financier pour tenir des réunions et des ateliers avec des groupe autochtones, et pour participer au PISE de la CCSN, à des études sur les connaissances autochtones et au processus des rapports de surveillance de la conformité (annuels)
- Le PFP est une pratique exemplaire de calibre mondial (le seul en son genre à l'échelle internationale parmi les organismes de réglementation nucléaire)



# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Montants de financement du PFP par catégorie de bénéficiaire, de 2015 à aujourd'hui



| Catégorie de bénéficiaire                 | Montant accordé de 2015 à aujourd'hui | Exemples de bénéficiaires du PFP  |
|---|---------------------------------------|---|
| <b>Groupes autochtones</b>                | 2 162 028 \$ (75 %)                   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Algonquins de l'Ontario</li><li>• Nation métisse de l'Ontario</li><li>• Première Nation Sagkeeng</li><li>• Fédération des Métis du Manitoba</li><li>• Bureau des terres et des ressources naturelles de Yáthi Néné (Première Nation des Dénés de l'Athabasca)</li></ul> |
| <b>Organisations de la société civile</b> | 591 688 \$ (21 %)                     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Northwatch</li><li>• Lake Ontario Waterkeeper</li><li>• Association canadienne du droit de l'environnement</li></ul>  |
| <b>Universités</b>                        | 37 359 \$ (1 %)                       |   |
| <b>Particuliers</b>                       | 89 720 \$ (3 %)                       |   |
| <b>Total</b>                              | <b>2 880 795 \$</b>                   |   |

# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Impact du secteur nucléaire sur la qualité de l'air

Vanessa Foran, présidente d'Asthma Canada, s'est adressée à la Commission, le 30 mai 2018, dans le cadre des audiences sur le renouvellement du permis de Bruce Power

- 3,8 millions de Canadiens sont aux prises avec l'asthme, dont 600 000 enfants
- Une étude menée par le ministère de l'Énergie de l'Ontario en 2005 estimait que la pollution atmosphérique causée par les centrales au charbon de l'Ontario était responsable, chaque année, de plus de 600 décès prématurés, 900 admissions à l'hôpital et 1 000 visites aux urgences, représentant un impact financier de 3 milliards \$ par année
- La fermeture des centrales au charbon en Ontario constitue l'une des plus importantes initiatives de réduction des GES en Amérique du Nord
- Une étude réalisée en 2013 par le ministère de l'Environnement de l'Ontario révélait que les niveaux annuels de particules dans l'air avaient diminué d'environ 25 % et que les émissions de GES causées par le secteur de l'électricité avaient chuté de 87 % entre 2005 et 2012
- En 2005, Toronto a enregistré 53 journées de smog – en 2017, il n'y a eu aucun épisode de smog
- Les améliorations de la qualité de l'air en Ontario n'auraient pas été possibles sans la présence des installations nucléaires dans la province



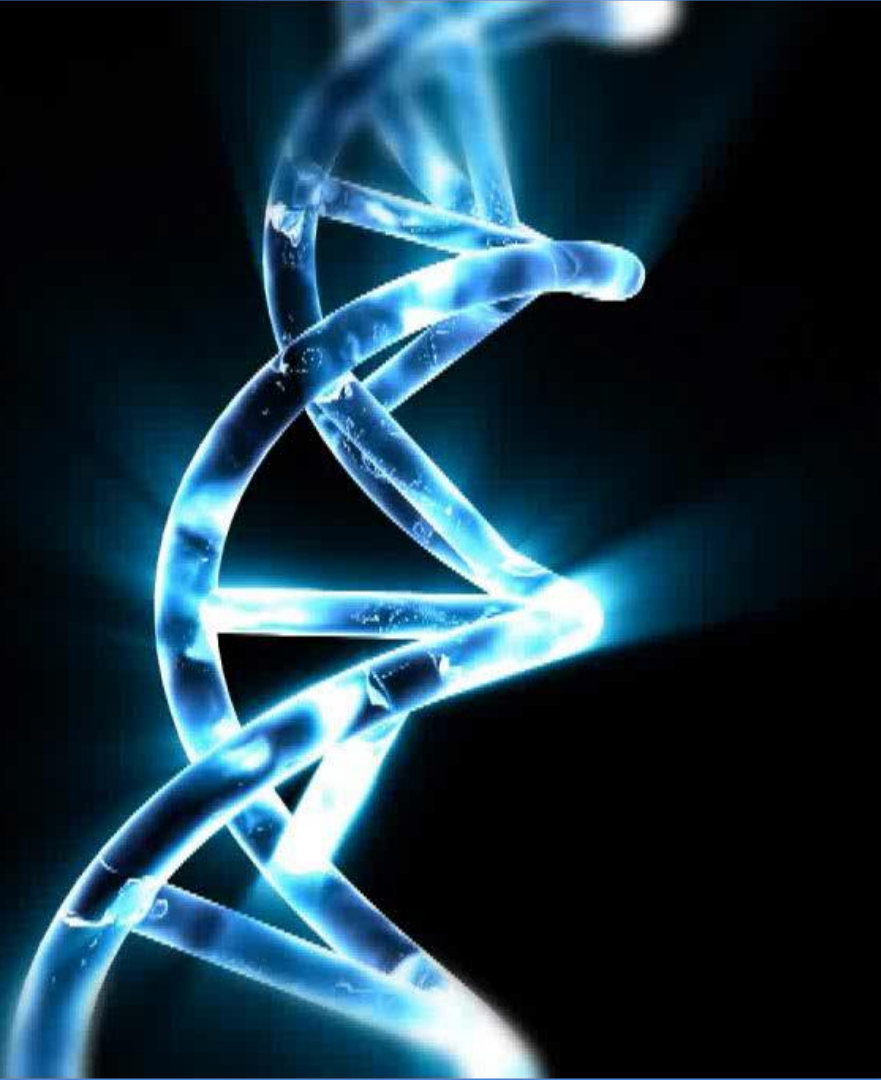
# Exigences en matière de sûreté nucléaire

## Références

- Présentation du Canada à la sixième réunion d'examen pour la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs : <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/pdfs/Presentations/VP/2018/20180522-Ramzi-Jammal-Sixth-Review-Meeting-Joint-Convention-fra.pdf>
- Compendium des pratiques de consultation et de mobilisation des Autochtones : <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/pdfs/reports/compendium-of-indigenous-consultation-and-engagement-fra.pdf>
- REGDOC-3.2.2, *Mobilisation des Autochtones* : <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-documents/published/html/regdoc3-2-2/index.cfm>
- Programme de financement des participants : <https://www.cnsccsn.gc.ca/fra/the-commission/participant-funding-program/index.cfm>
- Cadre de réglementation : <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-framework/index.cfm>
- Cadre de gestion des déchets : <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/waste/index.cfm>
- Études sur la santé : <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/resources/health/index.cfm>



La sûreté :  
c'est dans  
notre ADN





# Restez branché!

Joignez-vous à la conversation



[suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca)

